

Interprétariat communautaire dans le domaine de la santé : une collaboration qui en vaut la peine !



Le quotidien professionnel dans le domaine de la santé est marqué par des rencontres : au niveau des soins, au service des urgences, dans le cabinet médical, dans le cadre thérapeutique, etc. L'essentiel de votre travail consiste à comprendre les explications des patient-e-s afin de choisir et de mettre en œuvre, en collaboration avec ces derniers, les mesures adaptées à leurs situations.

Les arguments ci-après vous montrent pourquoi cela vaut la peine de faire appel à des interprètes communautaires professionnel-le-s et en quoi cette collaboration a une utilité concrète.

Arguments professionnels

La compréhension instaure la confiance : le fait de comprendre et de se sentir compris génère la confiance, la sécurité et favorise la volonté de coopérer. Cet aspect revêt notamment une importance particulière lorsque le sujet de l'entretien est émotionnel et complexe.

La compréhension contribue au succès du traitement : en tant que professionnel-le de la santé, le fait de recourir à des interprètes communautaires professionnel-le-s vous donne la certitude que votre interlocuteur/trice apprécie correctement la situation dans laquelle il se trouve, qu'il comprend les mesures importantes (telles que les ordonnances de médicaments) et peut jouer un rôle actif dans le déroulement du traitement.

Les interprètes communautaires jettent des ponts : les douleurs, la maladie, le rétablissement et la santé n'ont pas la même signification pour tout le monde. Les interprètes communautaires professionnel-le-s sont aussi des expert-e-s dans l'art de jeter des ponts culturels. L'interprétariat communautaire vous permet, en tant que professionnel-le de la santé, d'interpeler directement le/la patient-e sur la manière dont il/elle perçoit et entrevoit la situation.

Le secret professionnel est garanti : les interprètes communautaires sont soumis au secret professionnel.

Un gage de qualité : Les interprètes communautaires professionnel-le-s disposent d'aptitudes linguistiques et communicationnelles avérées. Ils connaissent et respectent les différents rôles des interlocuteurs/trices. Ils effectuent leur travail de manière correcte, neutre et impartiale, sans devoir prendre en considération le tissu de liens établis comme cela est le cas pour les parents et les connaissances.

Les enfants ne doivent en aucun cas être sollicités en tant qu'interprètes : une responsabilité trop importante (et un pouvoir trop grand) leur serait donnée dans ce rôle, et il en résulterait un changement de position problématique au sein de la structure familiale.



Arguments éthiques

Egalité de traitement : le recours ciblé à l'interprétariat communautaire vous permet de percevoir de la même manière la collaboration avec tou-te-s les patient-e-s, indépendamment des différences linguistiques et culturelles.

Arguments juridiques

Protection contre la discrimination : les interprètes communautaires vous aident à effectuer votre travail sans discrimination.

Obligation d'informer et d'expliquer : il est de votre responsabilité de vous assurer que le/la patient-e peut donner en toute connaissance de cause son consentement relatif à un traitement lui étant proposé (informed consent). La collaboration avec des interprètes communautaires vous permet de surmonter les barrières linguistiques et socioculturelles et de vous acquitter efficacement de cette mission d'information et d'explication.

Arguments économiques

Efficience et efficacité : vous souhaitez accomplir votre travail de manière efficace et efficiente. Dans le domaine de la santé, où la communication joue un rôle très important, cela suppose de pouvoir se comprendre sans obstacle ni lacune.

Eviter les malentendus et les coûts qu'ils génèrent : les malentendus peuvent entraîner des blocages, trop ou pas assez de soins, voire des erreurs de traitement, qui occasionnent en règle générale des coûts consécutifs élevés. Une collaboration précoce avec des interprètes communautaires vous permet d'empêcher une telle évolution.

Le service d'interprétariat régional est votre partenaire



Dans le cadre d'une procédure simple et rapide, le service d'interprétariat organise la collaboration efficace avec des interprètes communautaires dans la mesure où il s'occupe de l'aspect administratif et se porte garant de la qualité. Il vous affecte l'interprète communautaire le mieux adapté à vos besoins ou aux exigences de l'intervention concrète sur le plan personnel et technique.

Le service d'interprétariat est également à votre disposition pour des prestations d'information et de conseil.

Informations

Sur www.inter-pret.ch se trouvent des informations sur la qualification des interprètes communautaires, du matériel pour une collaboration efficace, les adresses des services d'interprétariat régionaux ainsi qu'une base de données contenant tou-te-s les interprètes communautaires certifié-e-s.

<http://dialog.inter-pret.ch> est la plate-forme de formation de l'interprétariat communautaire comportant des films, du matériel didactique, des reportages, des entretiens et des commentaires.